

## Commune de Saint-Galmier

# LISTE DES DELIBERATIONS

**PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022**

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 13 octobre 2022.
- Approuve, à l'unanimité, les créations de postes.
- Approuve, à l'unanimité, la participation financière à la protection sociale complémentaire santé des agents.
- Approuve, à l'unanimité, la motion sur les finances locales.
- Approuve, à l'unanimité, les tarifs 2023 des locations de salles municipales.
- Approuve, à l'unanimité, la convention et le bordereau pour la gestion de l'assainissement.
- Approuve, à la majorité (25 voix Pour et 4 Contre), la décision modificative n°1 du budget communal 2022.
- Approuve, à l'unanimité, les subventions 2022.
- Approuve, à l'unanimité, le projet d'artistes.
- Approuve, à l'unanimité, le bail avec Totem France pour le site antenne Orange/Free.
- Prend acte des décisions du Maire.



Le Maire,  
Philippe DENIS.

*Affiché et mis en ligne le 17 novembre 2022*